

La langue maternelle au Rwanda : un concept ambigu



Cyprien Niyomugabo

Kigali Institute of Education, Rwanda

niyocy@yahoo.fr

Reçu le 28-06-2013/Évalué le 14-10-2013/Accepté le 13-03-2014

Résumé

Il est difficile de définir le concept de «langue maternelle» du Rwanda. Mais, comment pourrait-on ne pas savoir ce qu'est la langue maternelle des Rwandais dès lors que le kinyarwanda est l'un des traits les plus fondamentaux de leur identité? Et pourtant, le chercheur qui s'interroge sur une définition quelque peu précise du concept de langue maternelle au Rwanda ne manque pas de faire des découvertes surprenantes telles que le kinyarwanda, langue maternelle, langue paternelle, langue idéologique, langue identitaire, langue mythique, langue non académique, langue nationale, langue native, langue dialectale, langue d'affection...

Mots-clés : langue maternelle, langue paternelle, langue dialectale, langue d'instruction

The mother tongue of Rwanda : An ambiguous concept

Abstract

It is difficult to define the concept of the « mother tongue » of Rwanda. But, how couldn't we know what the mother tongue of Rwandans is, when Kinyarwanda is one of the most fundamental features of their identity? However, a researcher who wants to get a precise definition of the concept of ' mother tongue' of Rwandans comes up with surprising findings such as : Kinyarwanda, a mother tongue which is also a father tongue, an ideological language, a language of identity, a mythical language, a national language, a native language, a non academic language, the first acquired language, a dialectal language, an affection language...

Keywords: mother tongue, father tongue, dialectal language, language of instruction

Introduction

Le kinyarwanda est une langue qui est triplement protégée statutairement au Rwanda: langue maternelle de « tous » les Rwandais, langue nationale et langue officielle. Sous le titre de « *le kinyarwanda, langue de nos ancêtres* », Ntawera (1980 :147) écrit que « *les origines du kinyarwanda ne nous sont pas connues d'une manière claire. Actuellement, on n'a qu'une constatation : c'est que le kinyarwanda fait partie d'un grand ensemble de langues africaines présentées sous l'appellation de «langues bantoues».*

Selon Guthrie (1967), le kinyarwanda porterait le numéro D61. Cette classification sera modifiée par Meeussen dès l'année 1953 qui plaça le kinyarwanda sous le sigle de J60 en 1967. A propos de son appellation, Bulck (1949) parle de langue du Rwanda sous l'appellation «Rwanda». Dans notre recherche, nous optons pour l'appellation «kinyarwanda» de Guthrie, laquelle nous semble rendre, sans ambiguïté et sans équivoque la signification précise de la langue dont nous sommes nous-même locuteur car conformément à son système de classes nominales, le kinyarwanda se dit :

I	ki	nya	Rwanda
Augument	préfixe de classe 7	morphème d'appartenance	thème désignant le pays

Le statut privilégié du kinyarwanda se fait voir surtout à travers l'histoire du Rwanda. Depuis les temps les plus reculés c'est-à-dire avant la colonisation, le kinyarwanda est la seule langue qui unissait les Rwandais et qui était utilisée dans l'administration royale. Quiconque aurait dit que le kinyarwanda était la langue nationale et officielle de l'administration rwandaise d'antan ne se serait pas trompé.

La période coloniale (allemande et belge) connaît l'introduction des langues étrangères au Rwanda, à savoir le latin, le grec, l'allemand, le kiswahili, le français, le néerlandais, l'arabe et l'anglais qui devaient cohabiter avec le kinyarwanda. Ce dernier a profité du système colonial allemand en matière linguistique qui consistait à alphabétiser les indigènes dans leur langue maternelle. Lors de la période coloniale belge, le kinyarwanda est resté la langue de la masse.

La période post coloniale connaît la valorisation du kinyarwanda comme primo langue et secundo culture. Le point culminant de la politique de valorisation du kinyarwanda fait la «kinyarwandisation de l'enseignement» à tous les niveaux de l'éducation. Cette orientation en matière culturelle et linguistique apparaît clairement dans la révision du libellé de l'article 4 de la Constitution de décembre 1978. Donc, dès l'indépendance du Rwanda en 1962, la Constitution de novembre 1962 (révisée en décembre 1978 et en juin 1991) stipule que le kinyarwanda est la langue nationale. Le kinyarwanda et le français étant les langues officielles.

Dès 1994, avec la nouvelle donne sociolinguistique au Rwanda, l'anglais rejoint les langues officielles. Le kinyarwanda garde toujours son privilège d'être la seule langue nationale du Rwanda (Constitution du 4 juin 2003, article 5). Dès 2010, l'Académie Rwandaise de Langue et Culture, qui a pour mission essentielle de sauvegarder et

promouvoir le kinyarwanda en tant que langue et culture, a été mise sur pied.

C'est autour du kinyarwanda que la communauté rwandaise se sent unie; car comme l'écrit Karangwa (1996 : 220) le recours au kinyarwanda est également «encouragé par un certain nationalisme linguistique qui voit peu à peu le jour pour éviter les étiquettes de francophone et d'anglophone connotant parfois la division».

1. Cadre théorique et méthodologique

Notre méthodologie a d'abord consisté en une enquête sociolinguistique (questionnaire et interviews) auprès des membres de la communauté du Kigali Institute of Education : le personnel académique, administratif, de soutien et les étudiants. Cette investigation a été faite à partir d'un échantillonnage visant à représenter les variables sociolinguistiques susceptibles d'influencer les comportements et les attitudes épilinguistiques: âge, sexe, profession, lieu et niveau d'études, religion et première LE du répondant. Cela nous a permis de sonder les principales attitudes et perceptions des membres de la communauté, ciblés à l'égard de leur compréhension du concept de kinyarwanda, langue maternelle de "tous" les Rwandais. Le but final de l'étude était de nous faire une idée globale et nette de la définition du concept de langue maternelle du Rwanda. L'interprétation des données s'est faite en confrontant ces dernières avec les considérations théoriques en cours en glottopolitique, discipline qui a été au centre de notre approche et constitué la principale inspiration méthodologique de notre réflexion. Les points de vue des informateurs ont été recueillis à travers les entretiens, les groupes de discussions et des questionnaires administrés à cet effet.

2. Perceptions de la langue maternelle des Rwandais

Il est difficile de définir le concept de «langue maternelle». C'est même le point de vue de Heredia-Deprez (de) (1991 :133) quand elle écrit: « bien entendu la principale difficulté résidait dans la définition à accorder aux mots "langue maternelle". On peut certes discuter le choix des termes «langue maternelle». Cette notion a déjà fait l'objet de critiques théoriques justes». Pour Dabène (1994 : 8), la langue maternelle est un concept ambigu et composite.

Pour Frijhoff (1991 :120), « au sens linguistique, la langue maternelle n'est pas toujours une langue : sociologiquement parlant, elle n'est pas toujours la langue de la mère». Le terme de «langue maternelle» a été longtemps utilisé pour désigner la langue que l'enfant acquiert en premier lieu aux côtés de sa mère ou simplement celle qui est parlée par sa mère. Le terme se retrouve également dans d'autres langues (mother

tongue en anglais, muttersprache en allemand, lengua materna en espagnol, etc.). En kinyarwanda et en kiswahili, la langue maternelle est respectivement appelée «ururimi kavukire» (qui serait mieux traduit par 'langue native') et «Lugha titi la mama» (qui serait littéralement traduit par 'la langue des seins de la mère', c'est-à-dire la langue qu'on a tétée).

Cependant, dans le contexte rwandais, le recours à ce concept ne semble pas traduire toutes les réalités d'acquisition de la première langue par les enfants, vu que beaucoup ont acquis une autre langue qui n'est pas forcément celle de la mère, mais plutôt celle du père, de la famille, du pays étranger en exil, etc. En effet, comme nous le verrons plus loin, la première langue parlée par l'enfant n'est pas nécessairement celle de sa mère. Celle-ci peut être une étrangère dans la société de l'enfant et être forcée par ces circonstances de laisser sa progéniture adopter la langue du père comme langue native. De même, lorsque les deux parents sont étrangers dans un pays d'accueil, l'enfant peut parler, comme langue première, celle du pays et non pas la langue maternelle de ses parents.

2.1. Langue maternelle, langue de la mère ou du milieu parental

D'emblée nous précisons qu'il ne faut pas confondre les concepts «langue de la mère» et «langue mère». En effet, le terme «langue mère» est utilisé en linguistique historique et comparative pour signifier une langue qui a donné naissance à d'autres langues. Parfois, la langue mère est hypothétique. Prenons l'exemple du «proto-bantou» considéré comme la langue qui est à l'origine d'autres langues bantu, y compris le kinyarwanda. Pour mieux faire comprendre cette notion de langue maternelle considérée comme langue de la mère ou du milieu parental, nous nous sommes servi des cas recueillis dans notre enquête auprès des informateurs du KIE qui nous ont affirmé que le kinyarwanda est leur langue maternelle, car c'est la seule et unique langue de leur parent. Voici un extrait du témoignage de l'informateur A :

Je ne connais pas d'autre langue que le kinyarwanda sauf un peu de swahili que j'ai ramassé dans les rues de Nyamirambo.¹ Le kinyarwanda est la seule et unique langue de ma mère et de mon père. Je ne connais vraiment pas d'autre langue et mes parents non plus....²

Dans ce cas, le kinyarwanda est la langue maternelle de l'informateur au sens étymologique du terme, c'est-à-dire la langue parlée par la mère ou par l'environnement parental immédiat. Nous signalerons que cet informateur - comme il le dit lui-même - est quasi monolingue kinyarwandophone. Pour notre informateur, sa langue maternelle est la mieux connue. C'est celle qui a été acquise naturellement, donc sa

langue native ; d'où l'affirmation provisoire que presque 65% de nos informateurs ont le kinyarwanda comme langue de leur mère ou du milieu parental, c'est -à-dire leur langue première ou native.

Ce critère de langue de la mère et du milieu parental n'est cependant pas valide pour tous les cas rencontrés dans notre étude. Pour mieux appréhender cette situation, nous présentons un autre cas rencontré au KIE. Il s'agit d'enfants nés dans une famille mixte. Le père est rwandais, la mère russe. Le père a étudié en ex-URSS. À la maison, les interactions quotidiennes des parents se font souvent en russe et très occasionnellement en kinyarwanda. Les enfants, tous nés au Rwanda, ne connaissent pas le russe. Ils s'adressent à leur père en kinyarwanda. Les enfants s'adressent à leur mère tantôt en kinyarwanda (qu'elle comprend mais qu'elle n'arrive pas à parler) tantôt en français. La communication au sein de la famille (parents et enfants) est donc facilitée par le français. Les enfants parlent couramment le kinyarwanda à la maison, à l'école, au marché, aux jeux avec d'autres enfants et jamais le russe, la langue de leur mère. Ce cas nous montre très bien que le critère de langue maternelle, celle de la mère, ne s'applique pas à la situation de ces enfants. Ils parlent plutôt la «langue paternelle» ou mieux encore « la langue du milieu parental» comme langue maternelle.

2.2. Langue maternelle, langue d'identité et d'appartenance nationale

Nous présentons, sous cette rubrique, des témoignages des informateurs du KIE qui considèrent le kinyarwanda - qu'ils ne connaissent pas - comme leur langue maternelle pour justifier leur «rwandité», c'est-à-dire leur appartenance nationale rwandaise, d'où la confusion totale de la langue maternelle avec la langue nationale. À ce sujet, voici deux extraits des témoignages des informateurs B et C respectivement:

« [...] pourquoi me posez-vous une question aussi simple que ça; une question à laquelle vous connaissez vous-même la réponse (...). Je suis rwandaise. Ma langue maternelle est automatiquement le kinyarwanda, même si je ne le connais pas. »³

« [...] le kinyarwanda est, bien sûr, ma langue maternelle. A la maison l'on parlait le lingala et un peu de français mais jamais le kinyarwanda. Quand nous sommes rentrés de l'exil, toute la famille s'est efforcée à apprendre le kinyarwanda. Maintenant ça va même si je parle un très mauvais kinyarwanda. Ça me décomplexé quand même et je me sens rwandaise comme les autres... »⁴.

Pour ce dernier cas, la langue maternelle de l'informateur, au sens étymologique des termes (langue de la mère), serait le lingala et non le kinyarwanda. Verma-Shivendra (1990) lui donne raison quand il écrit: « my mother tongue is not my mother's tongue» c'est-à-dire «ma langue maternelle n'est pas la langue de ma mère ». Quant au premier

cas, la langue maternelle devient un argument mythique pour justifier son appartenance nationale d'où la confusion avec la langue nationale.

Cette situation est celle de beaucoup de Rwandais qui fondent leur identité sur la possession d'une même langue maternelle, le kinyarwanda, alors que certains n'en ont aucune compétence ou simplement en ont une connaissance lacunaire voire inexistante. C'est ainsi que Verma-Shivendra (1990 : 82) nous dit que :

« ce concept de langue maternelle est étroitement lié à la conscience des affiliations identitaires des sujets à la société. Une déclaration de langue maternelle par un individu est avant tout un jugement conscient ou subconscient pour identifier les habitudes de son parler avec l'autre à travers un terme général (conventionnellement stabilisé ou encore dans un état fluctuant) comme un signe de cohésion ou un moyen de se distinguer des autres par une marque de distinction.»⁵

En somme, dans notre recherche, nous avons eu un bon nombre d'informateurs (35%) qui nous ont affirmé que leur langue maternelle était le kinyarwanda, langue qu'ils n'avaient jamais parlée et pour laquelle ils avaient une connaissance lacunaire ou presque inexistante, mais c'était leur langue car, disent-ils, « [c'est] notre langue car nous aussi nous sommes des Rwandais, ... ». A ce propos, nous faisons nôtres, les propos de Dabène (1994 :24) quand elle écrit : « nous proposerons, pour notre part, le terme de langue d'appartenance (nationale,...) pour désigner la langue envers laquelle le sujet fait acte d'allégeance et qu'il considère comme définissant son appartenance communautaire ».

2.3. Langue maternelle, langue non académique dans le contexte des statuts scolaires des langues

Au Rwanda en général et au KIE en particulier, les langues de l'enseignement supérieur sont statutairement le français et l'anglais (à partir de 2009, l'anglais devient la seule langue d'enseignement supérieur au Rwanda). Par rapport à ces langues, d'autres variétés sont considérées comme des langues maternelles. Nous vous présentons une déclaration d'un informateur D :

« pour que nos étudiants puissent bien maîtriser les langues d'enseignement au KIE, il faut une interdiction formelle et totale d'usage au campus du KIE des langues maternelles des professeurs ou des étudiants... ».

Dans ce cadre, la qualification de «langue maternelle» ne s'emploie, de ce fait, que pour désigner toutes les variétés linguistiques des enseignants et des étudiants, bien entendu lorsqu'elles sont différentes des langues d'enseignement au KIE.

Sous cette rubrique, nous présentons une deuxième situation vécue au KIE où la langue maternelle est cette fois-ci projetée comme «langue dialectale». Il s'agit d'un enseignant de kinyarwanda qui empêche ses étudiants de parler en classe leurs langues maternelles comme le kigoyi, le kirera, le gikiga etc. Pour cet enseignant, les langues maternelles dont il est question sont des dialectes du kinyarwanda, c'est-à-dire ses régiolectes et sociolectes.

Ce qui est intéressant ici, c'est que le kinyarwanda, précédemment considéré comme la seule langue maternelle de tous les Rwandais, quand il devient langue d'instruction ou de scolarisation, trouve en ses dialectes les langues maternelles des étudiants. Il ressort de ceci que quand le kinyarwanda est langue de statut scolaire, la qualification de langue maternelle équivaut à la langue dialectale.

2.4. Langue maternelle, langue première

Certains informateurs, au KIE, ont avoué qu'ils considèrent le kinyarwanda comme leur langue maternelle simplement parce que le kinyarwanda a été leur première langue acquise chronologiquement, au moment du développement de leur capacité langagière. À ce sujet, voici un extrait du témoignage d'un informateur E :

« Ma langue maternelle est le kinyarwanda. C'est la première langue que j'ai acquise chez moi au village. Et puis quand je suis allé à l'école primaire, j'ai étudié aussi le français. Et au secondaire, j'ai appris d'autres langues étrangères en plus du français - qui sont l'anglais et le kiswahili... » (cet informateur E est un Rwandais qui est né et qui a grandi au Rwanda où il a fait l'école secondaire dans la section des lettres).

Cette idée rejoint celle de Dabène (1994 : 11) quand il déclare ceci :

« lié à ce premier critère [la première acquise], apparaît celui de l'antériorité d'appropriation. La langue maternelle est la première dans l'ordre d'acquisition. Elle jouit ainsi d'une sorte de droit d'aînesse, lié au privilège d'avoir été acquise au moment le plus favorable : celui qui est le plus proche de la naissance, d'où les expressions fréquentes de «langue native» et de «locuteur natif ».

C'est le cas du kinyarwanda qui traduit la langue maternelle par «*ururimi kavukire*», c'est-à-dire « la langue native ». Martinez (1996 : 18) renchérit :

« comme le milieu de la petite enfance est en général lié à la mère, la langue première est dite souvent maternelle, quoique des sociétés existent où les contacts avec d'autres membres du groupe sont déterminants. Cette désignation a donc une valeur psycho-affective et elle implique une reconnaissance, une adhésion, donc une subjectivité qui ne rendent pas aisé son emploi ».

Même si le concept de langue maternelle est difficile à saisir, il est maintenu et concerne tant le niveau individuel que collectif. Le niveau individuel réfère à la langue qu'utilise l'enfant dans sa famille qui contribue normalement à son acquisition. Le niveau collectif, comme le précise Verdelhan (1997 :13), réfère à la langue « parlée dans la famille, dans la société, à l'école et dans les institutions politiques ». Nous signalerons toutefois que la langue maternelle, prise au niveau collectif, se confond avec la langue nationale et ne fournit pas d'informations sur le type d'acquisition du langage par l'enfant. Dabène (1994 : 5) renforce cette idée en ces termes : « Dans la plupart des cas, en fait, ce qui est présenté comme discipline d'enseignement (langue maternelle) est en fait la langue nationale de l'Etat qui régit le système éducatif ».

Conclusion

Malgré de nombreux recoupements voire des ambiguïtés ou des confusions entre les notions, le kinyarwanda semble répondre aisément au statut de langue maternelle pour tous les Rwandais, nonobstant l'existence de dialectes branchés sur cette langue. Cette langue est parlée par presque « tous » les citoyens du Rwanda. Elle est également la première langue que la très grande majorité des enfants acquièrent auprès de leurs parents et retrouvent sous des standards nationaux dans l'enseignement. Cette situation est d'autant plus avantageuse que, selon Cuq (1991 : 97), « chacun est dans sa langue maternelle comme l'embryon dans l'utérus ». C'est ainsi qu'au cours de cette recherche, ce terme de «langue maternelle» n'est pas rejeté car il garde cette «valeur affective» qui caractérise si bien le kinyarwanda, la langue des Rwandais.

Bibliographie

- Bulck, G.V. 1949. *Manuel de linguistique bantoue*, Bruxelles.
- Castellotti, V. 2001. *La langue maternelle en classe de langue étrangère*. CLE International/HER.
- Cuq, J.P. 1991. *Le français langue seconde: origines d'une notion et implications didactiques*, Paris : Hachette.
- Dabène, L.1994. *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Hachette.
- Frijhoff, W. 1991. « Le plurilinguisme des élites en Europe de l'ancien régime au début du XXIème siècle » in : Coste, D. & Hebrard, J. *Vers le plurilinguisme ?* Tunis : Hachette, p.120-129.
- Gagne, G., Page, M. & Tarrab, E (dir).1990. *Didactique des langues maternelles*. De boeck : Bruxelles .
- Guthrie, M. 1967. *Comparative bantu (4 vol.)*, Farnborough : Gregg LTD.
- Heredia-Deprez, C. (de) 1991. « les représentations de plurilinguisme urbain contemporain: le cas parisien » in : Coste, D. & Hebrard, J. *Vers le plurilinguisme?* Tunis : Hachette, p.131-142.
- Karangwa, J.de D., 1996. « Rwanda: vers une nouvelle politique linguistique? » in : Juillard, C. & Calvet, L.J. (éds). *Politiques linguistiques: mythes et réalité*. Montréal : AUPÉLF-UREF, Collection «Actualité Scientifique» p.215-221.
- Martinez, P.1996. *La didactique des langues étrangères*. Paris : PUF.

- Meeussen, A. E. 1967. *Bantou lexical reconstruction*. Tervuren.
- Niyomugabo, C. 2007. *La glottopolitique du KIE/Rwanda : contribution à une sociolinguistique éducative*. Thèse de doctorat. Université de Rouen.
- Niyomugabo, C. Twilingiyimana, C., 2012. *Imikoreshereze y'Ikinyarwanda mu bitangamakuru byo mu Rwanda*, Kigali.
- Ntakirutimana, E. 2012. La langue nationale du Rwanda: plus d'un siècle en marche arrière. In : ODSEF, AUF, Québec.
- Ntawera, T. 1980. «Le kinyarwanda dans le discours politique», in : Mineduc, *Education et Culture /Uburezi n'Umuco*, n° 7-8, Kigali, Juillet-Décembre 1980.
- Verdelhan, M., 1997. « Petit lexique » in : *Diagonales*, no 43, p.13-14.
- Verma-Shivendra, K., 1990. « My mother tongue is not my mother's tongue » in : Gagne, G., Page, M. & Tarrab, E (dir).

Notes

1. Nyamirambo est un quartier situé au Nord de la Ville de Kigali. Il est connu pour être un quartier essentiellement des musulmans et des swahilophones.
2. Notre traduction d'un témoignage de l'informateur A : «*Nta rundi rurimi nzi usibye ikinyarwanda. Yego hari n'agaswayire ka burebure natoraguye i Nyamirambo. Ikinyarwanda rwose ni rwo rurimi rwonyine rwa mama na data. Nta rundi rurimi rwose nzi kimwe n'ababyeyi banjye...*».
3. Notre traduction du témoignage de l'informatrice B qui est anglophone car elle a grandi en exil en Uganda: « *Why do you ask me a very simple question for which you already know the answer. I am Rwandese. My mother tongue is automatically Kinyarwanda even if I don't know this language* ».
4. L'informatrice C est une Rwandaise, ancienne réfugiée au Zaïre (l'actuelle RDC), née d'une mère zaïroise (congolaise) et d'un père rwandais.
5. Notre traduction de: « *the concept of mother tongue is closely linked with the awareness of one's identity affiliations in the society. A declaration of mother tongue by an individual is primarily a conscious or subconscious judgment of identifying one's speech habits with the other through a general term (conventionally stabilized or still in flux) as a sign of « cohesion » or distinguishing them from others as a mark by « distinction »* ».